

DOSSIER PÉDAGOGIQUE SUR L'ACCESSION PAR LES FEMMES AUX DROITS DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ

Les grands objectifs du dossier pédagogique que tu vas accomplir sont les suivants :

- comprendre pourquoi les femmes françaises ont obtenu **le droit de vote en 1944**, alors que le pays est toujours occupé, que la guerre fait toujours rage.
- comprendre comment le droit de vote des femmes doit permettre de refonder une République nouvelle plus sociale et plus démocratique après les heures sombres de l'Occupation, du régime de Vichy et de la Collaboration.

Document 1 :

Affiche de l'Union française pour le suffrage des femmes (Archives départementales de l'Isère 10 FI 194)



1) Quelle inégalité dénonce cette affiche ? Pourquoi cette inégalité est-elle une injustice ?

Cette affiche dénonce l'inégalité suivante : les femmes n'ont pas le droit de voter.

Cette inégalité est une injustice car les femmes sont privées de ce droit comme les voleurs, les assassins et les fous alors que ce sont elles qui s'occupent notamment de l'éducation des enfants.

Document 2 : Extrait de l'ordonnance du 21 avril 1944

Article 9 :

Dès l'installation de la municipalité ou de la délégation spéciale, l'administration communale entreprend la révision ou la reconstitution des listes électorales et procède à l'inscription sur ces listes des femmes devenues électrices.

Article 17 :

Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.

Article 21 :

Nul département n'élit moins de deux délégués. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Les élections ont lieu en principe dans chaque département dans le même temps que les élections aux assemblées municipales et cantonales.

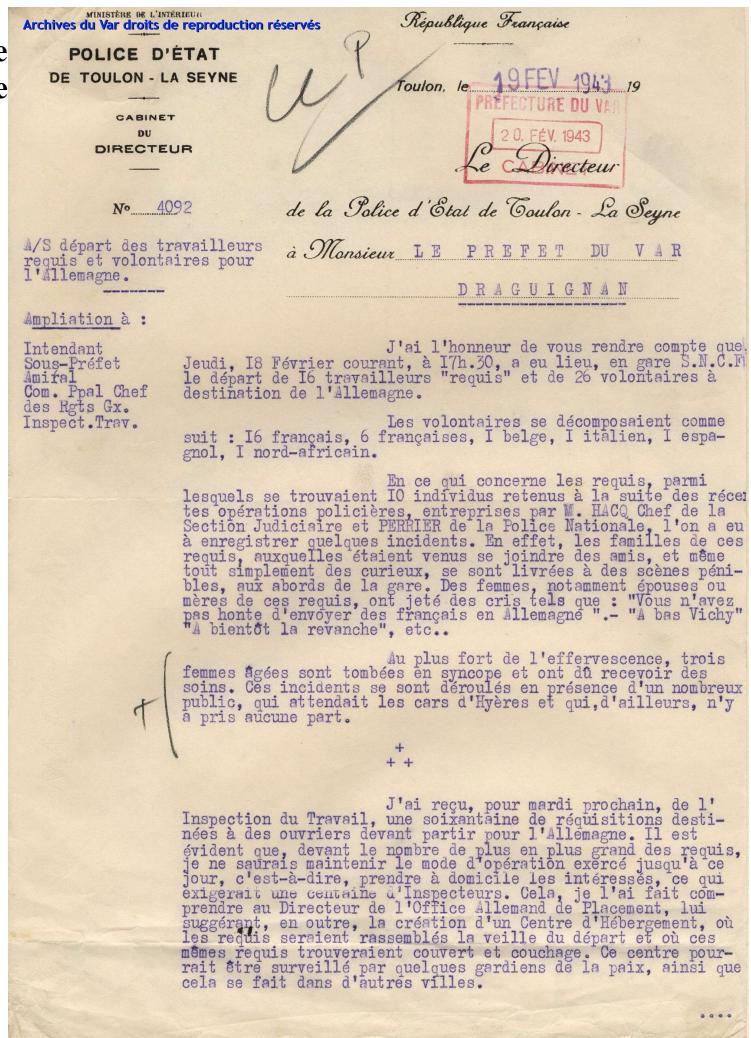
2) Quel texte a donné le droit de vote aux femmes ? (doc.2) Quand ? Pourquoi cette date peut-elle surprendre au regard de la situation politique de la France à ce moment-là ?

C'est l'ordonnance du 21 Avril 1944 prise par le GPRF dans ses articles 9, 17 et 21.

Cette date est surprenante car la France est toujours occupée par l'armée allemande qui maintient le régime de Vichy et le Maréchal Pétain. La 2GM est encore loin d'être terminée.

1- Les femmes dans la Résistance :

Document 3 : Rapport de police relatant une manifestation de protestation de femmes de requis (ADV 1W88)



1) Présente le document (nature, date, auteur, destinataire, sujet)

Ce document est un rapport de police écrit par le Directeur de la police d'État de Toulon-La Seyne au Préfet du Var le 19 Février 1943. Ce rapport concerne le départ de travailleurs volontaires et requis vers l'Allemagne.

2) Quel est donc le contexte historique ? Quelle loi vient d'être mise en place ?

Le régime de Vichy du Maréchal Pétain collabore avec l'Allemagne d'Hitler qui occupe désormais l'ensemble du territoire. La loi sur le Service du Travail Obligatoire (STO) vient d'être instaurée. (16 Février 1943)

3) Avec tes mots, résume en quelques lignes la scène décrite.

A la gare SNCF de Toulon, au moment du départ des convois emmenant les travailleurs volontaires et requis pour l'Allemagne, les familles de ces derniers et notamment les femmes ont bruyamment manifesté leur opposition et leur colère.

4) Pourquoi peut-on parler d'un acte de résistance ?

Elles ont crié des slogans clairement hostiles au régime de Vichy, à l'occupant et à la politique de Collaboration : « Vous n'avez pas honte d'envoyer des Français en Allemagne ».

Document 4 : Tract pour une manifestation de ménagères (Archives du Var)

MÉNAGÈRES DRAGÉNOISES

Une fois encore la Gouvernement de VICHY n'a pas hésité à réduire, de plus de la moitié, notre pauvre ration de pain déjà si nettement insuffisante.

Les Allemands, privés du blé de l'Ukraine, font des prélevements chaque jour plus massifs sur notre production avec le consentement empressé de notre Gouvernement

VOILA LA VRAIE RAISON DE CETTE NOUVELLE MESURE PROPRE A ACCROITRE NOTRE ANGOISSE.

La pénurie de notre ravitaillement, en légumes et en viande notamment, ne nous permet pas d'encaisser ce nouveau coup, alors que nos MILICIENS continuent à percevoir CHAQUE JOUR 450 gr. de pain, 100 gr. de viande et déjeunent, le matin, avec LAIT et BLÉDINE.

MÉNAGÈRES DRAGÉNOISES,

Mercredi vous constaterez, comme d'habitude, L'INSUFFISANCE CRIMINELLE de l'APPROVISIONNEMENT de notre MARCHÉ.

VOUS NE POUVEZ PLUS DEMEURER PASSIVES, IL FAUT RÉAGIR !

VOUS MANIFESTEREZ TOUTES, MERCREDI PROCHAIN 12 JUILLET A 9 heures en vous GROUPANT devant la PREFECTURE pour présenter vos JUSTES DOLEANCES au PRÉFET DE VICHY.

PAS D'ABSTENTION, VENEZ TOUTES EN MASSE.

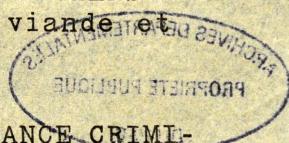
Le Parti Communiste Français

Le Mouvement de la Libération Nationale

Les Femmes de France,

Le Front National,

La C.G.T. Illégale



1) A qui ce tract s'adresse-t-il ? Par qui ce tract a-t-il été écrit ?

Ce tract s'adresse aux mères de famille habitant à Draguignan. Ce tract a été écrit par plusieurs organisations clandestines : le Parti communiste Français, le Front National, la CGT, les Femmes de France et le Mouvement de Libération Nationale.

2) Que dénonce ce tract ?

Ce tract dénonce le rationnement et les pénuries des produits alimentaires de base (pain, viande, légumes notamment).

3) Qui dénonce ce tract ? (3 réponses attendues)

Ce tract dénonce : - le régime de Vichy (« le gouvernement de Vichy »),
- les miliciens de la Milice (violente organisation paramilitaire au service de Vichy),
- l'occupant allemand qui fait pression sur le gouvernement de Vichy.

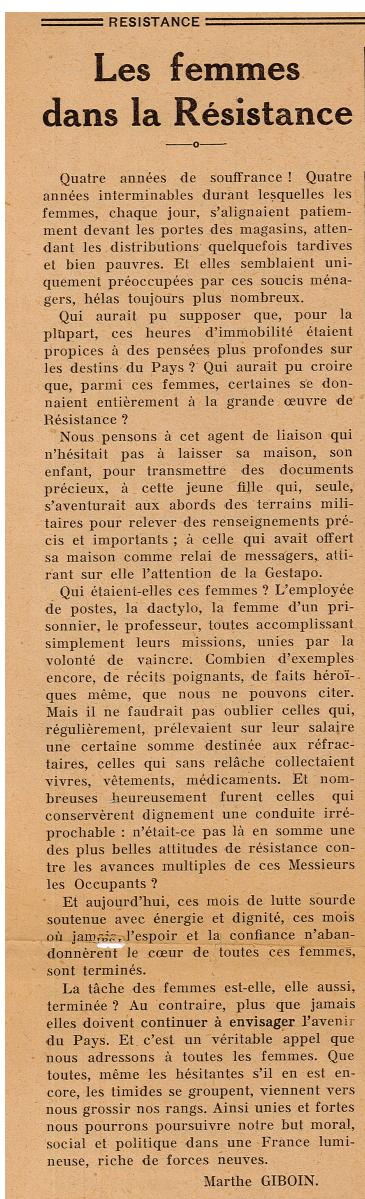
4) Selon toi, cet appel à manifester a été lancé pour le 12 Juillet 1942 ou le 12 Juillet 1943 ?

Justifie ta réponse à l'aide du document et de tes connaissances personnelles.

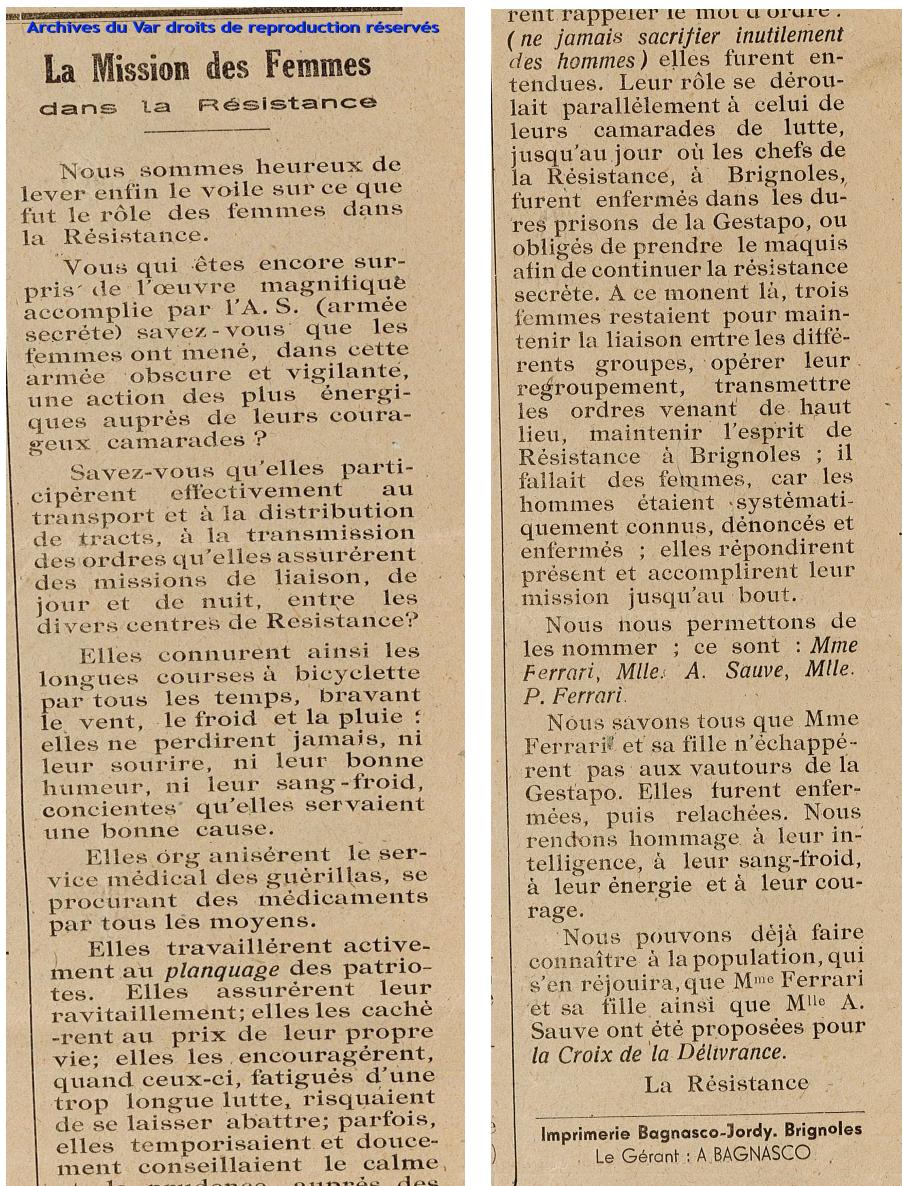
Cet appel à manifester a été lancé pour le 12 Juillet 1943.

D'abord, car la Milice a été créée en Janvier 1943. Ensuite car l'Allemagne a essuyé sa première très lourde défaite sur le front de l'est contre l'URSS de Staline lors de la bataille de Stalingrad (été 1942, Janvier 1943). C'est seulement à partir de 1943 que les Allemands sont « privés du blé de l'Ukraine ».

Documents 5 : Article du journal «Résistance» (12/9/1944)



Document 6 : Article du journal «Le brignolais» (9/9/1944)



1) Après avoir lu attentivement ces deux documents, établis la liste des actions de résistance effectuées par les femmes pendant la Seconde Guerre mondiale

- agent de liaison, transmission des ordres,	- renseignements,	- hébergement et cache de résistants,
- transport et distribution de tracts	- financement	- refus de nouer des relations avec les occupants

2) D'après ces deux documents, les femmes qui se sont engagées dans la résistance avaient-elles un profil particulier ? Justifie ta réponse.

Non, les femmes résistantes comme les résistants en général n'avaient pas de profil particulier. Elles pouvaient venir de tous milieux et appartenir à toutes les catégories d'âge. « Qui étaient-elles ces femmes ? L'employée de poste, la dactylo, la femme d'un prisonnier, le professeur ».

3) Quels risques prenaient-elles ?

Elles ont pris des risques immenses qui pouvaient les conduire à la mort. Beaucoup ont été arrêtées, notamment par la Gestapo.

4) D'après le document 8 ci-dessous, quelle personnalité politique a joué un rôle majeur pour que les femmes obtiennent le droit de vote ?

Le général De Gaulle.

Synthèse : en une ou deux phrases, explique pourquoi les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944 lors de la Libération de la France ?

Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944, à la Libération, en reconnaissance des actions de résistances qu'elles ont accompli pendant la guerre, au péril de leur vie. De Gaulle et le gouvernement du GPRF sont issus de la Résistance et ont voulu récompenser le rôle des femmes dans la Libération de la France et leur contribution à sauver l'honneur du pays.

2 – Le droit de vote des femmes pour une République plus sociale.

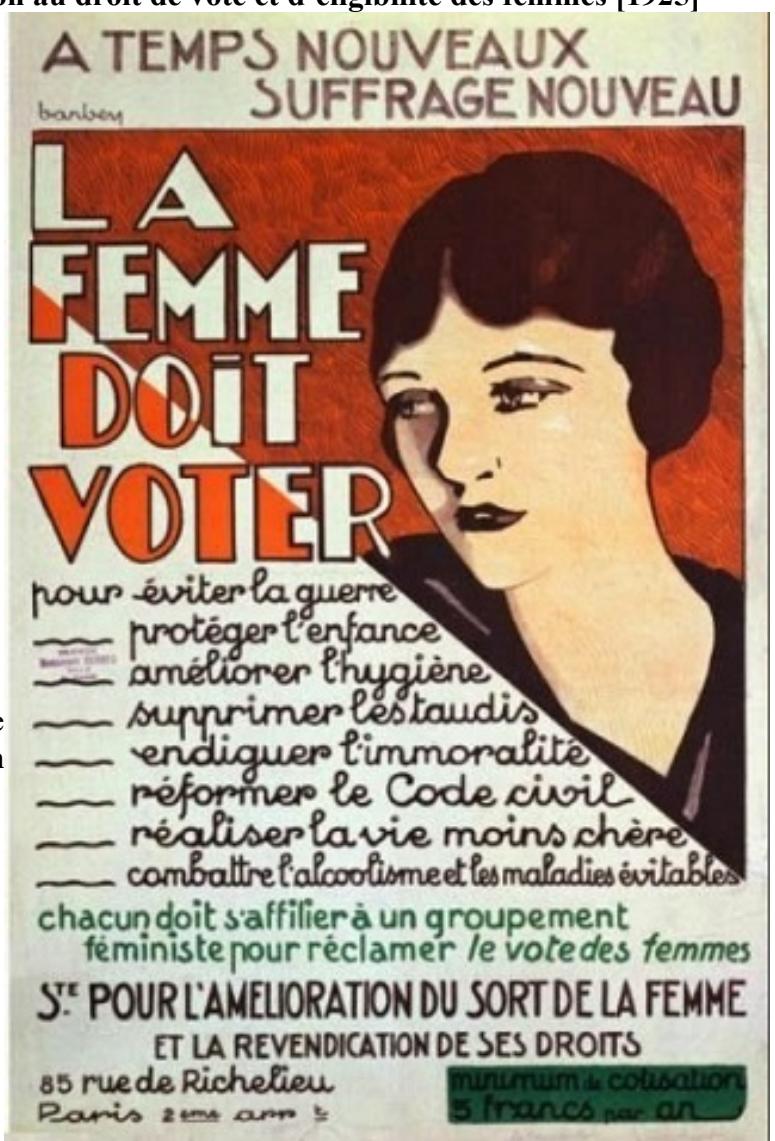
Document 7 : Affiche en faveur de l'accession au droit de vote et d'éligibilité des femmes [1925]

1) Présente ce document (nature, commanditaire, date)

Ce document est une affiche commandée par l'association féministe : la société pour l'amélioration du sort de la femme. Elle date de 1925.

2) Quelle est l'attitude de la femme représentée sur cette affiche ? Pourquoi selon toi ?

Cette femme a la coupe de la flapper, de « la garçonne », mais elle semble triste et déçue. Elle n'a pas le droit de voter donc elle n'a pas le pouvoir de s'exprimer et d'agir comme les hommes.



3) Quel est le caractère dominant des arguments avancés pour le droit de vote des femmes (entoure la bonne réponse) :

- moraliser la société ; égalité hommes/femmes ; l'exercice du pouvoir.

4) Après avoir lu les deux articles du journal **Résistance** suivants (documents 8 et 9) : « *Les femmes voteront* » et *Femmes MLN : nos buts* signé la Vestale, complète le tableau ci-dessous en relevant les arguments avancés pour le droit de vote des femmes qui correspondent à l'affiche ci-dessus (doc.7).

Documents 8 : Article du journal «Résistance» (1^{er}/11/1944)

Archives du Vieux Toulon. Tous droits réservés

Le Général de Gaulle a dit : « Les femmes voteront ».

Pour la première fois, un Français a reconnu à la femme française l'égalité de droits.

A la mère, à l'épouse, à la gardienne du foyer, à celle qui dans la lutte que nous venons de traverser n'a pas hésité à partager avec l'homme les souffrances et les périls de la Résistance, de Gaulle a dit : « Vous aurez le droit de choisir les hommes qui dirigeront le pays ! »

A nous, Femmes, d'être à présent dignes de cet honneur, dignes de cette confiance.

Et pour cela, nous avons tout à faire... Malgré une élite prête depuis longtemps, n'oublions pas que la femme, depuis toujours en tutelle, a toute une éducation à faire pour devenir consciente de sa valeur et mettre cette valeur à la disposition du Pays.

Le rôle de la Femme dans la direction de la Nation est vaste. Si nous parlons Hygiène, Salubrité, Soins aux nourrissons, Education des enfants, nous voyons déjà quel rôle la maîtresse de maison peut jouer dans cette grande maison de la Patrie.

Mais aussi il est des droits que nous avons à faire valoir. Dirigées par l'homme, ses lois nous ont toujours condamnées. A nous de faire triompher toutes nos justes revendications au point de vue travail, propriété, succession et aussi maternité.

Et sans même regarder l'avenir, si nous ne nous en tenons qu'aux problèmes de l'heure, nous sentons combien notre avis sera utile dans l'organisation du ravitaillement d'abord, car ce sont les femmes qui font la cuisine... et les queues, hélas !... ensuite pour la reconstruction. Plus que l'homme, nous savons en effet la valeur du foyer agréable et sain, le poids qu'il représente dans notre vie familiale.

Aussi c'est avec mon cœur de femme, de mère, de Française, que j'appelle toutes les femmes à se grouper. Nous devons faire notre devoir et pour cela nous y préparer.

Réunissons-nous sous le même drapeau, celui d'une France libre, d'une France que nous voulons faire propre et belle.

Il n'y a aucune différence d'opinion, de classe ou de religion qui puisse nous diviser.

Quand la guerre, cette dévastatrice des foyers, nous a pris nos maris, nos enfants, elle ne nous a pas demandé notre avis. Nous n'avons eu qu'un droit : souffrir.

A présent, nous aurons le droit de parler.

Mères, épouses, Françaises, alerte !

Unissons-nous pour pouvoir défendre nos petits et maintenir l'union chez nos compagnons.

Notre véritable rôle est là : Unir les hommes, maintenant car la révolution doit se faire dans l'ordre, et plus tard afin qu'une nouvelle guerre ne vienne pas sacrifier nos foyers. Ce sera l'œuvre de notre amour.

Marcelle RIBET,
de la Section féminine
de La Seyne.

Femmes M.L.N. : Nos buts.

Le Grand Mouvement de Libération Nationale comporte une section F.L.N. (Femmes de la Libération Nationale).

Nous allons faire un court exposé du programme de ce mouvement et du but vers lequel il tend.

Son action peut se résumer en 2 formules :

1^o Faire aimer la France.

2^o Faire aimer les Français.

Aimer la France : Nombreuses sont celles qui, durant la Résistance et la clandestinité, prouvent leur attachement à la Patrie ; soit par leur action directe, soit par l'aide qu'elles apportent aux Résistants (Assistance, hébergement, missions).

Certaines surent mourir comme les jeunes héros qu'elles assistaient.

L'amour de la patrie ; « le Patriotisme » s'apprend sur les genoux de sa mère. C'est la douce maman qui apprend aux tout-petits ce qu'est cette patrie, « terre de nos pères » (au sens étymologique du mot) qui doit être toujours une, indivise, inviolée. Si le père découvre à son fils la « grandeur » de la France, c'est la maman qui sait lui découvrir ce que fût, ce qu'est la « Douce France ». A ses filles, la maman apprend à être dignes de cette France par leur conduite, leur tenue morale.

La femme peut enfin, en tant qu'éducatrice, contribuer à la formation civique de la Française : instruction des devoirs d'électricité, manière de voter avec discernement ; le vote éclairé d'une femme avisée peut heureusement s'opposer au vote d'un homme étourdi.

Aimer les Français : Certes, nous aimons les Français, nous admirons et saluons bien bas ceux qui viennent de rendre la liberté à notre Patrie injustement meurtrie.

mais cette admiration doit être agissante. Elle doit se pencher sur les misères nées de la grande délivrance : enfants F.F.I. orphelins, veuves F.F.I., victimes de l'oppression, fusillés martyrisés.

Et il y a non seulement les veuves de nos héros, les enfants de nos fusillés, les orphelins que laissèrent les combattants morts au champ d'honneur, mais encore les familles de prisonniers et de déportés à secourir.

Il y a les vieux, les pauvres vieux (qui souffrent souvent sans rien dire) de la misère des temps.

Ces œuvres de charité, ces œuvres « sociales » sont et seront (et furent déjà dans la clandestinité), le but humanitaire du mouvement F.L.N., lequel s'occupera, également, de la lutte contre les fléaux (alcoolisme, prostitution, tuberculose, taudis).

Les questions municipales ne lui sont point étrangères (coût de la vie, ravitaillement).

La défense des droits sociaux de la femme (révision éventuelle des statuts matrimoniaux, capacité de la femme mariée) l'intéresse aussi.

Enfin, le grand désir qui vit au cœur de toutes les mères sera examiné avec soin : lutte contre la guerre pour la PAIX.

N'est-ce pas là, Françaises, un beau, un très beau programme pouvant, à juste titre, satisfaire les mères, les épouses et même les isolées, en un mot celles qui ont le désir de dépenser leur besoin d'affection au profit de tout ce qui souffre.

Regardez bien l'emblème du M.L.N., notre beau drapeau français porté par 2 grandes ailes largement ouvertes dans le bleu du ciel.

N'est-ce pas là tout un programme ?

Adhérez donc à notre mouvement F.L.N. et venez nous aider à aimer la France, à aimer les Français.

LA VESTALE.

Document 9 : Article du journal «Résistance» (10/01/1945)

Documents	Arguments en faveur du droit de vote des femmes.						
Doc.7 Affiche en faveur de l'accession au droit de vote et d'éligibilité des femmes.	Éviter la guerre	Protéger l'enfance	Améliorer l'hygiène et supprimer les taudis (= mal logement)	Endiguer l'immoralité combattre l'alcoolisme	Réformer le code civil	Réaliser la vie moins chère.	
Doc.8 Article « les femmes voteront ».	-« Unir les hommes »	-« Soins aux nourrissons », -« éducation des enfants »	- « Hygiène » - « Salubrité »	-« Foyer agréable sain » et	-« Travail, propriété, succession, maternité ».	-« l'organisation du ravitaillement »	
Doc.9 Article signé la Vestale	- « lutte contre la guerre, pour la paix », - « faire aimer les Français »	- « Enfants FFI, orphelins »	« Lutte contre les fléaux (Taudis) »	« Lutte contre les fléaux (alcoolisme, prostitution, tuberculose) »	-« Droits sociaux de la femme (statuts matrimoniaux, capacité de la femme mariée) »	- « Coût de la vie, ravitaillement »	

Document 10 : Affiche de l'Union des femmes françaises du Var (1945)

5) Présente ce document (doc.10).

Ce document est une affiche de l'Union des Femmes Françaises (UFF) du Var de 1945.

6) Quelle est la principale information annoncée par ce document.

Cette organisation féminine a récupéré plus de 2 millions de francs pour les consacrer à son service social (ex. : aide à l'enfance).



7) Ce document confirme-t-il les trois documents précédents concernant le rôle de la femme ? Justifie ta réponse.

Oui. L'UFF consacre l'essentiel de son argent à des activités sociales liées à l'enfance, la famille, la santé, etc.

8) Complète ce tableau récapitulatif sur les grandes associations féminines qui se sont battus pour le droit de vote des femmes. :

Associations féminines	Appartenance politique	Actions, époque, figure	Document(s)
Société pour l'amélioration du sort de la femme	Républicaine, proche du parti radical	Première association féministe créée en 1866 par Maria Desraimes, Louise Michel, André Léo, les sœurs Reclus, etc).	Doc.7
FLN MLN	Mouvement de tendance gaulliste	Mouvement de résistance pendant la 2GM.	Doc.9
UFF	Parti communiste français	Mouvement de lutte pour l'égalité des droits avec les hommes aux niveaux politique et économique. Marie-Claude Vaillant-Couturier.	Doc.10

9) En une ou deux phrases, explique pourquoi accorder le droit de vote aux femmes doit permettre de fonder une nouvelle République, plus sociale.

Le droit de vote des femmes devait permettre de refonder une République plus sociale. En effet, les femmes sont considérées comme plus sensibles aux questions sociales. Intégrer les femmes au corps électoral mais aussi à la prise de décision devaient permettre de donner une coloration plus sociale à la République, plus à l'écoute des besoins de l'enfance, des pauvres et des indigents.

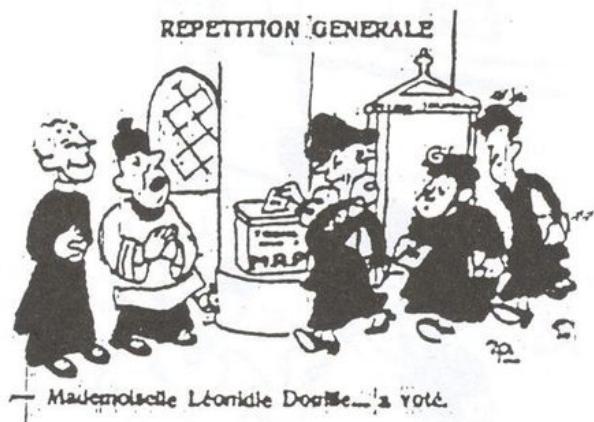
3 – Le droit de vote des femmes pour une République plus démocratique

a- Des oppositions fortes

Document 11 : dessins du canard enchaîné (18 avril et 17 octobre 1945)

Le Canard Enchaîné

18 avril et 17 octobre 1945



Un dévote est une personne très pieuse, très attachée à la religion.

1) Présente et décris rapidement ces deux documents ?

Ces deux documents sont deux dessins issus de l'hebdomadaire satirique paraissant le mercredi le *Canard enchaîné*. Ces dessins datent respectivement du 18 Avril et du 17 Octobre 1945 autrement dit de l'année où les femmes françaises ont voté pour la première fois. Dans le premier, des femmes discutent avec un prêtre (leur curé ?) avant d'aller voter. Dans le second des femmes s'initient à l'acte de voter sous le regard et la surveillance d'hommes d'église.

2) Explique l'interrogation de la dame dans le dessin de gauche : « Pour qui faut-il que je dévote ? »

Le dessinateur fait un jeu de mots avec le terme dévote. Un dévote est une personne très pieuse, très religieuse. Ces femmes demandent pour qui elles doivent voter à un prêtre en qui elles ont toute confiance.

Document 12 : Article du journal «Le Brignolais» (14/10/1944)

3) Quelle est la tonalité de cet article ? (doc.12)
Entourez les bonnes réponses.

Railleur - naïf - admiratif - moqueur
ironique - enthousiaste - sarcastique

4) Pourquoi l'auteur écrit-il qu'il voudrait être « boucher, ou charcutier, ou épicier » pour se présenter aux élections ?

L'auteur écrit qu'il voudrait être « boucher, ou charcutier, ou épicier » car il pense que ces professionnels pourraient facilement s'attacher le vote de leurs clientes en les servant généreusement.

5) Que pense l'auteur du droit de vote des femmes ?

L'auteur est contre le droit de vote des femmes. Il pense qu'elles ne sont pas capables de réfléchir et de prendre une décision politique par elles-mêmes.

Archives du Var droits de reproduction réservés

SAMEDI. — Les femmes vont voter aux prochaines élections municipales. Nous avons appris cette nouvelle froidement et elle n'a pas été commentée comme il se devait. Il est vrai que les journaux ont si peu de place actuellement, qu'ils laissent le soin à leurs lecteurs de traiter et de développer la question à leur gré et suivant leurs caprices.

Les femmes, elles, se taisent ; elles ont un bœuf sur la langue. Pourvu qu'elles ne nous jouent pas un petit tour à leur façon aux élections prochaines ! ... Quel programme faudra-t-il leur soumettre ! et quel candidat sera assez astucieux pour recueillir leurs suffrages ?...

Pour ma part, je voudrais être boucher, ou charcutier, ou épicier et je tenterai ma chance en briquant leurs suffrages. Peut-être sont-elles plus vénales que les hommes en définitive ! ...

Allons, Messieurs du commerce ! Rappelez-vous l'axiome de Molière, dans les « Femmes Savantes » : « Je vis de bonne soupe et non de beau langage » et tentez votre chance, en essayant d'acheter ces dames, avec un supplément de 90 gr. sans os, ou bien une boîte de « Meat and Beans » en cachette ou encore 4/2 kitog de vermicelles fins en plus de la ration officielle.

Tous les honneurs municipaux seront pour vous ! ... si vous savez manœuvrer...

6) D'après ces documents, quels étaient les principaux arguments des opposants au droit de vote des femmes ?

Les principaux arguments des opposants au droit de vote des femmes sont les suivants. D'abord, les femmes sont soupçonnées d'être sous l'influence de l'Église. Ensuite, elles sont accusées de ne pas avoir les capacités intellectuelles et le goût des affaires politiques et d'être faciles à acheter.

b- Avant de voter, un nécessaire besoin de formation

Document 13 : Article du journal «Le Brignolais» (02/12/1944)

Nouvelle Préoccupation Féminine

Françaises, une nouvelle préoccupation nous agite : nous allons voter. Cette promesse que le général de Gaulle nous a faite est devenue une réalité. Nous avons le droit de vote, mais ce droit entraîne un devoir, un devoir que nous devons bien faire. Combien d'entre nous ont-elles reçu une éducation politique suffisante pour leur permettre d'exprimer leur vote sans être influencées ? Et cependant très peu nombreuses sont les femmes qui ont adhéré à un parti politique. Pourtant, citoyennes, ce mot prend un autre sens à partir d'aujourd'hui. Quel plaisir on éprouve et quel enseignement on acquiert dans une réunion de gens ayant les mêmes idées et un même idéal.

Pour beaucoup d'entre vous, adhérer à un parti c'est se lancer dans des luttes politiques, se dresser les unes contre les autres. Quelle erreur ! Les femmes françaises, au sein de partis politiques divers, loin d'être divisées, se trouvent unies par les mêmes buts qu'elles poursuivent. Qu'elles se penchent sur l'enfance et tous les problèmes qui s'y rattachent, c'est avec la même tendresse et la même sollicitude qu'elles le font. La même inquiétude les étreint quand elles pensent à tous les petits qui n'ont eu pour toute éducation que le mauvais exemple des grands : pillage, délation, meurtre et combines de toutes sortes. Elles se trouvent d'accord dans cette double tâche si delicate qu'elles se proposent : effacer dans ces âmes jeunes l'impreinte néfaste laissée par la guerre et faire renaitre chez elles le sentiment de l'honneur et du devoir.

Document 14 : Article du journal «Le Brignolais» (01/11/1944)

Nos projets

Nous avons convié les femmes françaises à s'instruire pour bien remplir leurs devoirs politiques. Voici dans ses grandes lignes le programme de causeries que nous leur proposons :

1° Un peu d'instruction civique pour nous préparer aux élections prochaines : les institutions politiques de la France, les différents modes de scrutin ; les grands problèmes posés par la vie politique actuelle.

2° Etude des grandes questions et des grands partis politico-sociaux : Le Capital et le Travail ; Le Monde ouvrier ; Les Trusts ; Le Capitalisme (son passé, ses tendances de demain) ; Le Communisme (son idéologie : le marxisme, religion et morale, ses desseins dans l'ordre économique, ses réalisations ; en Russie, en France) ; Le Socialisme (son histoire, son programme) ; Les grands Organismes ouvriers : C.G.T., les syndicats.

3° Les questions sociales de notre temps, et dans notre ville : la prostitution, la dénatalité, l'alcoolisme, le taudis, la moralisation des spectacles, le bon fonctionnement des hôpitaux, hospices et œuvres de secours, les écoles et l'éducation des enfants.

4° Dans la mesure où nous le pourrons, nous ferons un peu de « politique extérieure » ; cela consistera à rafraîchir nos connaissances historiques et géographiques sur l'époque contemporaine.

Nous aimerions recevoir vos critiques, vos questions, nous pensons à une boîte à questions, à des réunions spéciales pour y répondre.

Nous nous efforcerons vers une documentation loyale, sérieuse et agréable quand faire se pourra.

Nous pensons qu'un tel programme doit intéresser toutes les femmes quelles que soient leur condition sociale, leurs idées politiques et religieuses, et qu'elles nous donneront toutes l'encouragement de leur présence.

LE COMITÉ DES FEMMES
DE LA
LIBÉRATION NATIONALE.

1) Relève dans l'article du journal «Le Brignolais» (doc.13), la grande interrogation concernant le vote des femmes, mis en avant par les femmes elles-mêmes ?

La grande interrogation concernant le vote des femmes, relayée par les femmes elles-mêmes, est la suivante : « Combien d'entre nous ont-elles reçu une éducation politique suffisante pour leur permettre d'exprimer leur vote sans être influencées ? »

2) D'après tes réponses précédentes, quelle institution est soupçonnée d'avoir une trop forte influence sur les femmes ?

L'Église catholique est soupçonnée d'avoir une trop forte influence sur la conscience politique des femmes.

3) D'après ces deux documents (doc.13 et 14), quelles structures se sont chargées de donner une éducation politique aux femmes ? Comment ?

Les partis politiques (doc.13) comme le parti socialiste mais aussi le PCF, etc.

Les organisations issues de la Résistance comme le comité des femmes de la Libération Nationale.

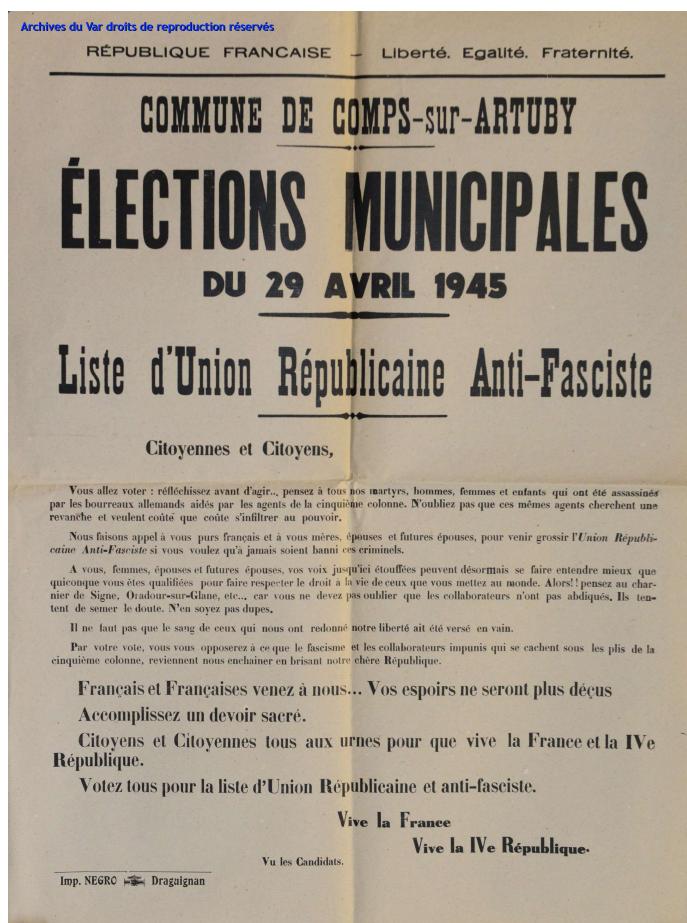
Les journaux, souvent liés à des partis politiques

4) Surligne dans l'article du journal Résistance (doc.14), cinq grandes thématiques abordées.
 5) Que peut-on en déduire sur les conséquences du droit de vote des femmes sur l'instruction des filles, à l'école de la République ?

Avec l'obtention du droit de vote, l'école de la République doit nécessairement adapter ses programmes et ses enseignements à destination des filles pour leur permettre de devenir des citoyennes éclairées, capable de voter en leur âme et conscience.

c- Le droit de vote des femmes une avancée démocratique

Document 15 : affiche électorale pour les élections municipales de 1945



1) Pourquoi les élections municipales du 29 Avril 1945 sont-elles historiques ? Entourez sur cette affiche électorale, deux expressions qui justifient ta réponse.

Le 1^{er} tour des élections municipales du 29 Avril 1945 est historique car pour la première fois les femmes françaises exercent leur droit de vote. Les expressions qui justifient ma réponse sont : « Citoyens, citoyennes », « Français et Françaises ».

2) Selon le texte de cette affiche, quel est l'enjeu politique majeur de ces élections ?

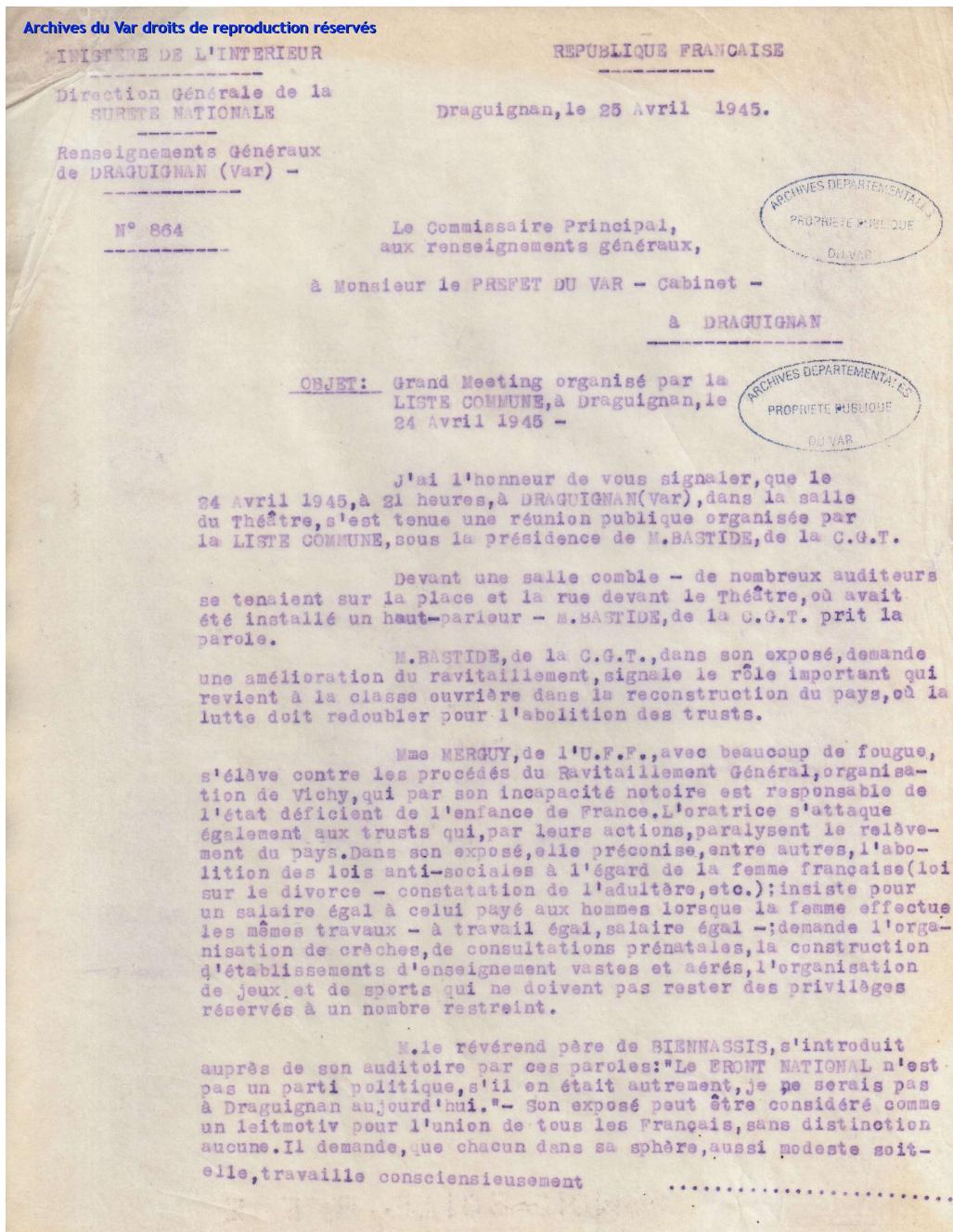
L'enjeu politique majeur de ces élections, selon cette affiche, est de défendre la République et la démocratie issues de la Résistance. Il s'agit de faire barrage aux fascistes et aux tenants de la Collaboration.

3) Selon ce document, comment les femmes peuvent-elles contribuer à écarter le danger qui menace la République ?

Les femmes peuvent contribuer à écarter le danger en votant et en sensibilisant leurs proches sur la nécessité

de voter pour les listes républicaines.

Document 16 : Rapport de police pour un meeting électoral en avril 1945



1) Quelle est la nature de ce document ?

Ce document est un rapport de police concernant un meeting électoral dans le cadre de la campagne des élections municipales d'Avril-Mai 1945, rédigé par le commissaire principal aux renseignements généraux à Draguignan et adressé au préfet du Var, en date du 25 Avril 1945.

2) Comment s'appelle la femme qui prend la parole au cours de ce meeting électoral dans le cadre de la campagne des élections municipales d'Avril 1945 ?

La femme qui prend la parole au cours de ce meeting est Mme Meguy, membre de l'UFF.

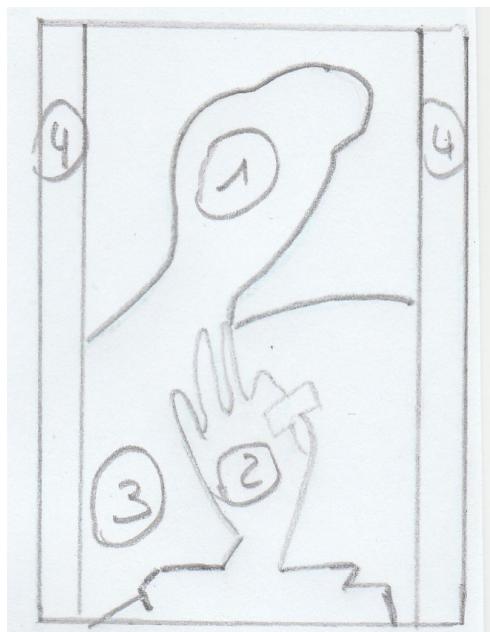
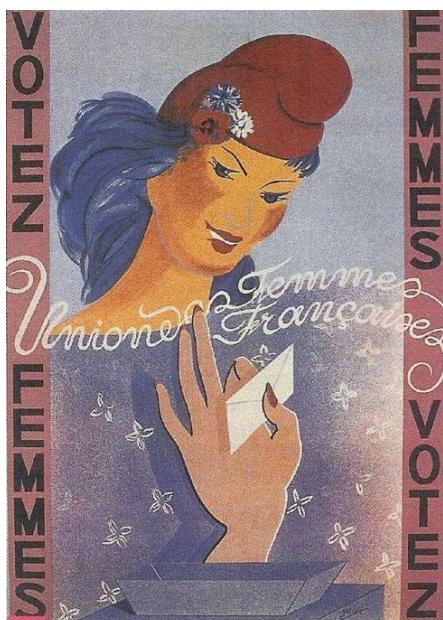
3) Classe les différentes revendications qu'elle porte dans le tableau ci-dessous :

Dans le domaine législatif (code civil)	Dans le monde du travail	Dans la vie quotidienne	Dans l'éducation et les loisirs
<i>Réforme de la loi sur le divorce, de celle sur la constatation de l'adultère.</i>	<i>À travail égal, salaire égal entre les hommes et les femmes.</i>	<i>Création de crèches pour la garde des enfants en bas âge.</i>	<i>Construction d'écoles, accès aux sports et aux loisirs pour tous et toutes.</i>

4) Quel est l'objectif commun de l'ensemble de ces revendications ?

L'objectif commun de l'ensemble de ces revendications est d'atteindre l'égalité Hommes/Femmes dans tous les domaines de la société (politique, économique, civil, culturel, éducatif, etc).

Document 17 : Affiche de l'Union des femmes françaises du Var (1945)



1) Présente ce document.

Cette affiche date de 1945. Elle a été commandée par l'association féminine et féministe, proche du PCF : l'UFF (Union des Femmes Françaises). Elle a été réalisé dans le cadre des premières élections auxquelles les femmes avaient le droit de participer. Elle s'adresse aux femmes.

2) Fais correspondre les descriptions ci-dessous avec les numéros du croquis de l'affiche :

- a- une main de femme, les ongles manucurés, tient une enveloppe avec son bulletin de vote, qu'elle s'apprête à glisser dans l'urne 2
- b- le slogan de l'Union des femmes françaises pour les élections de 1945 : « Votez femmes, femmes votez ». 4
- c- Marianne, l'allégorie de la République, portant son bonnet phrygien, symbole de liberté. 1
- d- des colombes stylisées (?) symbolisant la paix retrouvée. 3

3) Explique avec tes mots les deux messages portés par cette affiche.

Cette affiche encourage les femmes à utiliser massivement leur nouveau droit et à ne pas s'abstenir (« Femmes, votez. »). Le propos de cette affiche va plus loin encore car elle préconise aux femmes, aux citoyennes, de voter pour les candidates femmes (« Votez femmes »). Cette affiche a donc un engagement

politique et féministe fort.

4) En une ou deux phrases, explique pourquoi le droit de vote des femmes a permis de fonder une République plus démocratique ?

Le droit de vote des femmes a permis de fonder une nouvelle République plus démocratique puisqu'il a permis d'élargir la démocratie en France. La démocratie est le système politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple (qui l'exerce le plus souvent par le vote). Une absurdité est ainsi gommée, les femmes rejoignent le peuple et en votant participent à l'exercice de la souveraineté.

4 - focus sur les élections de 1945 dans le Var

Les résultats définitifs des élections municipales à Toulon

La liste d'Union obtient une large majorité et arrive en tête dans tous les cantons

Inscrits : 60.365. — Votants : 41.407. — Nuls : 827. — Suffrages exprimés : 40.580. — Majorité absolue : 20.291

LES RESULTATS PAR CANTONS

1er CANTON (PONT-DU-LAS)	2me CANTON (VILLE)	3me CANTON (ST-JEAN-DU-VAR)	4me CANTON (BREUNET)
Inscrits 21.298	Inscrits 12.598	Inscrits 21.875	Inscrits 4.595
Votants 15.833	Votants 7.418	Votants 16.876	Votants 3.279
Nuls 273	Nuls 183	Nuls 38	Nuls 51
Exprimés 15.759	Exprimés 7.235	Exprimés 16.838	Exprimés 3.118
Majorité 7.081	Majorité 3.620	Majorité 7.621	Majorité 3.560
Liste d'Union 7.830	Liste d'Union 3.046	Liste d'Union 7.488	Liste d'Union 1.455
Liste Socialiste 4.349	Liste Socialiste 2.016	Liste Socialiste 4.005	Liste Socialiste 899
Liste M.R.P. 2.110	Liste M.R.P. 1.824	Liste M.R.P. 2.918	Liste M.R.P. 687
Liste M.L.N. 1.441	Liste M.L.N. 1.083	M.L.N. 1.888	M.L.N. 367

Liste d'Union Patriotique Républicaine Antifasciste

Liste Socialiste

Liste du Mouvement Républicain Populaire

Liste du Mouvement de Libération Nationale

HARTOLINI Jean 19.625	BRISTERUCCI Joseph 11.280	LABROSSE Jean 7.539	LAGIER Elie 4.083
ALLEGRE Etienne 19.478	ABEL Eli 9.957	BARBIER Jacques 7.083	ANDRAU Ernest 3.621
AURHERE René 19.265	AGNESE Jean 10.130	BARTOLI Roger 6.998	AUSSEL Marie-Anne 3.082
BACELON Dominique 19.362	ALTHIER Raoul 10.191	BAYLE Paul 6.834	BERNARD Aimé 3.284
BANCEL Georges 19.451	ANDRIE Georges 10.050	BERAUD Marie 6.877	BLANC Jean-Marie 3.389
CAZALBOU Jean 19.159	ANDREOLI Marie-Jeanne 9.747	CARANE Charles 6.884	BLANCHET Pierre 3.752
CAZALBOU Casimir 19.131	BARETAPPANI Joseph 10.006	COMBAT Louis 6.894	BONAGURIE Victoire 3.138
CAZALBOU Jean 19.747	CAMPENIO Désiré 9.647	COSTABEL Pierre 7.154	BRUN Anna 3.132
CHIASTEL Geneviève 19.113	CAROIEC René 10.040	DAGORN Henri 6.933	CIGIONNE Louis 3.293
DELANGRE Eugène 19.382	CHALLANSONNET François 10.353	DESSINGE Hippolyte 6.839	CHEVALIER Albert-Louis 3.435
FAVRE Paulette 19.071	CHEVALLIER Henry 10.216	DRAVET André 7.054	CROZIER Thérèse 3.029
GRAC Fernand 19.662	CODACCIONI Simon 9.972	DUCHOS Jean 6.958	DUFRESNE Joseph 3.340
GERIN Marus 19.206	STAUD Paul 10.125	DUPARANT Esther 6.788	DUNAN Jean-Baptiste 3.392
GUICHARD Robert 19.447	DEMONSAIS Edouard 10.108	ESPOSITO Blaise 6.804	FEUILLET Gabriel 3.359
HOSTEIN Armand 19.414	DOL Alphonse 10.161	FEYRAT Henri 6.948	FROMAHD Auguste 3.378
IMBERDIS Edmond 19.266	DU BOIS Louise 9.917	GOUZAIN Georges 7.111	GARCIN Edmond 3.475
LE MADEC Yves 19.244	GARDELLA Nicolas 10.059	HARRY Jean 6.811	GIROU Arthur 3.341
MAHILY Marcelle 19.134	GARNIER-REGIMBAUD Sébastien 10.143	IAE François 6.859	GUICHETEAU Roger 3.335
MARINACCE Pierre 19.476	GAURAN Marcel 10.445	LAUTRU Roger 6.981	HABEL Henri 3.444
MEIER Martial 19.375	HERAUD Gabriel 10.046	LE BLON Albert 6.932	LALLEMAND Camille 3.351
METEREAU Emma 19.486	THONORAT Paul 10.076	LENOIR Colette 6.843	LARRIEU Jacques 3.410
MINNARD Paul 19.411	JURION Janine 10.105	LEVELET Roger 6.855	LE BIHAN Henriette 3.229
MOUSNA Edmond 19.390	LEONEILI Matthieu 10.480	LIEUTAUD Louis 6.858	LIJAP Noël 3.357
PLAGNOL Maurice 19.574	LUPI Dominique 10.331	MAGGIANI Louis 7.121	LOURTAUD Jeanne 3.333
PLAZANET Armand 19.433	MATHIEU Eugène 10.079	MARTIN Jean 6.875	MALARITIC Jean 4.229
PERI Yvonne 19.510	MAUNIER Eugène 10.227	MAURIN 6.511	MARTIN François 3.380
POTHIER Léon 19.469	MENGHII Joseph 9.920	PARRET Etienne 6.890	MENTHA Germaine 3.316
PUY Louis 19.482	ORSINI Joseph 10.241	PAOLI Madeline 6.574	ODIER Léon 3.500
RIGON Paul 19.456	PIERONNE Roger 10.317	PERIN Guy 6.584	PERETTI Dominique 3.378
RIZZU Adrien 19.322	PIERON Jean 10.101	PIET Jean 6.649	PESANTY Léon 3.303
SAULI Julien 19.497	OUJILCI Dominique 10.027	ROUVIER Camille 7.016	RATAGNE Roger 3.324
SAUVET Guy 19.558	RAYMOND Marguerite 10.089	SAMBON-ANDREANI Armande 6.912	ROMAN Charles 3.270
SCARBONCHI Dominique 19.432	REBOUL Jean 9.990	SAYOU Joseph 6.859	SOLINSKY Jean 3.416
SUSINI Michel 19.498	ROUSTAN Lazare 10.212	TOUSSAINT Paul 7.080	SORILLE Georges 3.378
VIANELLO Alphonse 18.839	SANDRO Marie-Jeanne 9.925	VALLON Louise 6.722	TABOUREAU Etienne 3.413
	VERNIER Etienne 10.143	WATELLET Auguste 6.904	VEZZOSO Félix 3.292

Document 18 : Article du journal « La liberté du Var » (02/05/1945)

1) Choisis une liste de candidats aux élections municipales de Toulon. Compte le nombre de candidats par liste puis surligne le nom des candidates femmes dont tu es sûr(e). Combien en as-tu trouvé ?

36 candidats par liste

Ex. : - la liste Socialiste
6 candidats sont des femmes

- la liste d'Union Patriotique Républicaine Antifasciste
6 candidates minimum

- la liste du Mouvement Républicain Populaire
6 candidates minimum

- la liste du Mouvement de Libération Nationale
6 candidates minimum

2) Quel pourcentage des candidats les femmes représentent-elles ? Que peux-tu en conclure ?

Les femmes représentent au moins 17 % des candidats de chacune des listes qui participent aux élections municipales de 1945.

La 1ère femme est en 6 ème position sur la liste Socialiste, en 5 ème position sur la liste du Mouvement républicain populaire mais en 3ème position sur la liste d'Union Patriotique Républicaine Antifasciste et sur la liste du Mouvement de Libération Nationale.

Les femmes occupent une place secondaire mais non négligeable lors de ces premières élections où elles peuvent participer. Dans toutes les listes, les femmes occupent près de 20 % des candidatures. Dans toutes les listes des femmes sont en position d'être élues et sont élues. Malheureusement, ce sont aux élections suivantes

que la place de femme, au lieu de s'accroître, aura longtemps tendance à se réduire.

Document 19 : Article du journal « La liberté du Var » (30/04/1945)

3) Quelle est la nature et la date du document ci-contre ? Que nous raconte-t-il ?

Archives du Var droits de reproduction réservés

AUTOUR DES URNES

NOTES ET IMPRESSIONS

Matinée fiévreuse, avec des températures en « clochers », alternant avec des chutes profondes. « L'Allemagne a capitulé ! » disaient les dépêches. Mais, aussitôt, on apprenait que la nouvelle n'était pas confirmée. Puis, elle repartait à nouveau, reprenait corps, pour être démentie quelques instants plus tard. En sorte que le public hésita un peu entre le bureau de vote, et l'affichage des informations. Ce n'est que peu avant midi que les électeurs, la fièvre tombée, prirent le chemin des urnes.

Une remarque s'impose, dès l'abord : l'atmosphère de cette journée est parfaitement calme. Elle est digne, presque grave, et nous change de ces « manœuvres de la dernière heure », à quoi nous avions habitués tant de consultations électoralas. Nulle part on n'a vu de ces équipes de racoleurs, recrutant des voix même sur le trottoir où s'ouvrent les bureaux de vote. On n'a pas tenté de trouver des bulletins au marché noir. L'air de cette journée était pur. On lisait cela sur tous les visages. La jeune République a fait, à Toulon, un début digne des espoirs qu'on a mis en elle.

Les morts n'ont pas voté.

Mais les femmes, elles, ont répondu chaleureusement au premier appel que la France nouvelle leur avait lancé. On craignait qu'elles ne s'absinssent, par on ne sait quelle peur d'un geste, jusque-là réservé aux mâles. Et il y avait encore, qui

faisaient craindre leur indifférence, ou leur dédain, les soins du foyer, le marché à faire, les enfants à conduire à la promenade. Elles ont trouvé — il nous a semblé — le temps pour tout. Dans un bureau de vote, vers 15 heures, nous avons trouvé, devant l'urne, sept électrices et trois électeurs. N'en tirons pas des conclusions empruntées à l'arithmétique pure ; mais c'est, déjà, une indication.

**

On a, souvent aussi, voté par couples : la femme suivant le mari, le père conduisant la fille, l'aïeule conduite par le petit-fils. Evidemment, il y eut des électrices candides, maladroites, empruntées comme des vierges au seuil de la chambre nuptiale... Celle-là s'est présentée devant l'urne avec, sur l'enveloppe contenant son bulletin, son nom et son adresse... Cette autre montrait au président du bureau quatre enveloppes au lieu d'une, et s'étonnait qu'on la renvoyât dans l'isoloir.

— Qué travail !... protestait-elle. Elles feront mieux la prochaine fois...

A 18 heures, à la clôture du scrutin, aucun incident ne s'était produit.

On n'a même pas vu le classique pochard qui s'est noirci au long des comptoirs, et va remplir son devoir de citoyen en gueulant les noms des candidats de son choix.

Mais les zincs sont si pauvres ; et si chers...

Victor PETIT.

C'est un article de journal daté du 30 Avril 1945.

Le journaliste s'appelle Victor Petit, il travaille pour le quotidien La Liberté du Var.

4) Que nous rappelle l'auteur, dans les premières lignes, concernant le contexte de cette journée de vote ?

Cette journée de vote pour le 1^{er} tour des élections municipales se déroule alors que la guerre n'est toujours pas terminée, l'Allemagne n'a pas encore capitulé.

5) D'après ce document, les femmes se sont-elles emparées de leur nouveau droit politique ou se sont-elles massivement abstenues ? Justifie ta réponse.

Les femmes ont massivement voté, elles « ont répondu chaleureusement au premier appel que la France nouvelle leur avait lancé ».

6) Relève deux passages qui montrent la condescendance du journaliste vis-à-vis des femmes, reflet des mentalités de son époque.

Les passages montrant la condescendance du journaliste vis-à-vis des femmes sont nombreux :

- « On a, souvent aussi, voté par couple : la femme suivant le mari, le père conduisant la fille, l'aïeule conduite par le petit-fils »
- « Elles feront mieux la prochaine fois ».

7) Pourquoi cette journée du 29 Avril 1945 est à la fois une journée ordinaire et extraordinaire, en tout cas dans le Var ?

Cette journée est historique car pour la première fois les femmes françaises exercent le droit de vote et d'éligibilité. Mais cela se passe sans effusion, sans solennité, sans enthousiasme selon la plupart des documents dont nous disposons dans le Var.

Complète cette grille de mots croisés à l'aide de ton parcours dans l'exposition en ligne sur « 1944, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité en France » :

1944

Les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité.



Horizontal

- 4 régime politique dans lequel l'ensemble des citoyens exerce le pouvoir (souvent par le vote).
- 5 association proche du parti communiste qui défend les droits des femmes.
- 6 droit de se présenter à des élections
- 8 personnage historique français majeur qui a dit "les femmes voteront".
- 9 nom de deux résistantes varoises (mère et fille).

Vertical

- 1 texte de loi qui organise les pouvoirs publics.
- 2 institution soupçonnée d'avoir trop d'influence sur la conscience politique des femmes.
- 3 régime politique dans lequel les dirigeants sont élus pour une durée déterminée.
- 7 figure féminine. Allégorie de la République.
- 10 ensemble des actions menées contre l'occupant allemand et le régime

1944, les femmes obtiennent le droit de vote des femmes

Complète cette frise chronologique à l'aide des propositions suivantes :

- 29 avril 1945

- *Mise en place du STO (Service du Travail Obligatoire) par le régime de Vichy*

- 15 mars 1944

- *Débarquement de Normandie, début de la Libération de la France continentale par les Alliés*

- 21 Avril 1944

Mise en place du STO par le régime de Vichy et l'occupant nazi.
16/03/1943

29/04/1945

Débarquement de Normandie et début de la Libération de la France continentale.
06/06/1944

06/06/1944

Ordonnance du Comité français de Libération nationale qui accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.
21/04/1944

Programme du CNR qui ne fait pas mention du droit de vote des femmes.
15/03/1944

Régime de Vichy, anti-républicain et anti-démocratique, dirigé par le maréchal Pétain (10 Juillet 1940 - 20 Août 1944).

GPRF: Gouvernement Provisoire de la République Française dirigé par le général De Gaulle qui met un terme au régime de Vichy et rétablit la République et le démocratie. (03/06/1944 - 27/10/1946).

1943

1944

1945